



La Caisse des Dépôts et Financement Participatif France mettent en place une plateforme expérimentale Blockchain pour la gestion des minibons

Paris, le 29 mai 2017 – La Caisse des Dépôts et l’association Financement Participatif France (FPF) travaillent sur la mise en place d’une infrastructure Blockchain dédiée à la gestion de prêts aux PME via le financement participatif.

Suite à l’innovation réglementaire initiée par l’ordonnance du 28 avril 2016 relative aux bons de caisse et créant les minibons, ces titres nominatifs réservés aux plateformes de financement participatif peuvent désormais être enregistrés grâce à un registre électronique distribué. Ainsi la Caisse des Dépôts et Financement Participatif France, toutes deux impliquées dans l’innovation dédiée au domaine financier et à la croissance des FinTechs en France, ont étudié l’opportunité d’utiliser la technologie Blockchain pour contribuer au développement du secteur du prêt participatif.

Le prototype en cours présentera une architecture Blockchain incluant toutes les plateformes de financement participatif pouvant gérer des minibons et permettra aux utilisateurs d’émettre, de souscrire et, à terme, d’échanger les minibons sur un marché secondaire. Ce projet a également pour ambition de contribuer à l’élaboration des conditions réglementaires de l’usage de la Blockchain dans l’écosystème financier français en partenariat avec le régulateur.

Ce projet de collaboration, débuté dès septembre 2016, a été réalisé avec le concours des intermédiaires en minibon enregistrés comme conseillers en investissements participatifs auprès de l’Autorité des marchés financiers (AMF) dont notamment Credit.fr, Enerfip, Lumo et Unilend.

A propos

Financement Participatif France (FPF)

FPF est une association loi de 1901 ayant pour objectifs la représentation collective, la promotion et la défense des droits et des intérêts des acteurs de la finance participative (appelée également *crowdfunding*), notamment auprès des autorités réglementaires pour la mise en place d’un cadre législatif favorable au développement du secteur tout en sécurisant les contributeurs.

Groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l’intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l’économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France et de l’Outre-mer : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

Contact presse : Service presse : 01 58 50 40 00

